

Référent Handicap : missions, posture, accessibilité et sécurisation des parcours

Formation présentielle — 7 heures — 1 journée

Mondial Concept Solutions — Handipass — Dr Habiba Rihane, médecin MPR

Organisme	Mondial Concept Solutions — HANDIPASS
Responsable pédagogique et formatrice	Dr Habiba Rihane — médecin spécialiste en Médecine Physique et de Réadaptation (MPR), experte du handicap, plus de 30 années d'expérience
Public visé	Professionnels amenés à exercer, développer ou accompagner une mission de référent handicap (entreprises, organismes de formation, établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, collectivités, associations, structures d'insertion)
Effectif maximum	15 participants
Durée	7 heures — 1 journée
Modalité	Présentiel
Prérequis	Aucun prérequis spécifique. Une expérience en RH, formation, accompagnement ou coordination est un atout, sans être obligatoire.

1. Contexte et justification

La mission de référent handicap occupe une place essentielle dans l'accueil, l'accompagnement et la sécurisation des parcours des personnes en situation de handicap. Elle nécessite de connaître le cadre d'intervention, d'identifier les besoins, de mobiliser les ressources disponibles et de favoriser une coordination adaptée entre les différents acteurs. Cette formation apporte des repères concrets pour mieux comprendre les situations de handicap, prévenir les ruptures de parcours, proposer des aménagements raisonnables et adopter une posture professionnelle respectueuse de la personne, de son consentement et de la confidentialité.

2. Objectif général

Permettre aux participants d'exercer la mission de référent handicap de manière structurée, de favoriser l'accessibilité, d'accompagner les personnes concernées, de coordonner les acteurs mobilisables et de contribuer à la sécurisation des parcours.

3. Objectifs pédagogiques opérationnels

- Comprendre les principales notions relatives au handicap et à l'accessibilité
- Identifier les missions, responsabilités et limites d'intervention du référent handicap
- Repérer les besoins d'une personne en situation de handicap dans son environnement
- Proposer des aménagements raisonnables et des mesures de compensation adaptées
- Mobiliser les partenaires et ressources internes ou externes
- Prévenir les ruptures de parcours et assurer un suivi respectueux de la confidentialité
- Construire un plan d'action applicable dans sa pratique professionnelle

Posture professionnelle attendue : écoute, respect du consentement, neutralité, confidentialité, non-discrimination, coopération et recherche de solutions adaptées.

4. Programme pédagogique détaillé (7h)

Horaires	Séquence	Contenus	Méthode
09h00-09h45 45 min	1. Accueil, positionnement et enjeux	Recueil des attentes, questionnaire de positionnement, représentations du handicap, enjeux de la mission	Tour de table, quiz initial, échange de pratiques
09h45-10h45 1h	2. Fondamentaux du handicap et cadre d'intervention	Définitions et formes de handicap, handicap visible/invisible, interaction personne/environnement, accessibilité, compensation, égalité des chances, repères réglementaires	Apports théoriques illustrés, questions-réponses
11h00-12h15 1h15	3. Missions, posture et limites du référent handicap	Rôle du référent, accueil et écoute, confidentialité, consentement, neutralité, articulation avec équipes et partenaires, missions : informer/orienter, accompagner, sensibiliser, développer une culture inclusive	Étude de cas, travail en sous-groupes, mise en situation
12h15-13h15 1h	4. Diversité des situations de handicap	Handicaps moteur, sensoriel, psychique, mental, cognitif, maladies invalidantes, incidences sur les parcours	Études de situations, analyse collective
14h00-15h15 1h15	5. Aménagements raisonnables et accessibilité	Accessibilité physique, pédagogique, numérique, organisationnelle, relationnelle ; analyse des besoins, co-construction de solutions	Travail en binômes, élaboration d'un plan d'aménagement
15h30-16h30 1h	6. Partenaires, ressources et sécurisation des parcours	Acteurs internes/externes, Agefiph, FIPHFP, Cap Emploi, Services de Prévention et de Santé au Travail, MDPH, Mon Parcours Handicap, prévention des ruptures	Cartographie des partenaires, construction d'un schéma de coordination
16h30-17h00 30 min	7. Synthèse, évaluation et plan d'action	Post-test, auto-évaluation, plan d'action individuel, recueil de satisfaction	Quiz final, synthèse participative

Pauses : 10h45-11h00 et 15h15-15h30 · Déjeuner : 13h15-14h00 · Total formation effective : 7h

5. Compétences visées

- **Comprendre** : situer le handicap, l'accessibilité et la compensation dans le cadre professionnel
- **Analyser** : identifier les besoins, obstacles et risques de rupture de parcours
- **Accompagner** : conduire un premier échange et rechercher des solutions avec la personne concernée
- **Coordonner** : mobiliser les acteurs internes et partenaires externes pertinents
- **Adapter** : contribuer à la mise en œuvre d'aménagements raisonnables et accessibles
- **Prévenir** : repérer les situations sensibles et sécuriser le suivi dans le respect de la confidentialité

6. Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et réglementaires illustrés d'exemples concrets
- Exposés interactifs, études de cas issues de situations professionnelles
- Analyse de pratiques et retours d'expérience, travaux individuels et en sous-groupes
- Mises en situation et jeux de rôle, élaboration de plans d'action
- Débriefings collectifs, remise de supports pédagogiques

7. Modalités d'évaluation

- **Avant la formation** : questionnaire de positionnement, recueil des attentes, auto-évaluation
- **Pendant la formation** : questions interactives, études de cas, mises en situation, observation des travaux
- **À l'issue** : post-test, auto-évaluation, plan d'action individuel, questionnaire de satisfaction
- **Après la formation** : questionnaire de retour d'expérience, lorsqu'il est mis en œuvre

Critère pédagogique : la progression entre le pré-test et le post-test, associée à l'obtention d'au moins 70% de réponses correctes au post-test, constitue un indicateur d'acquisition des compétences visées.

8. Moyens et supports pédagogiques

- Diaporama de formation, livret pédagogique remis à chaque participant
- Fiches pratiques et documents de référence, études de cas et mises en situation
- Grilles d'analyse des situations et d'identification des besoins
- Cartographie des partenaires et des dispositifs mobilisables
- Questionnaires de positionnement, d'évaluation des acquis et de satisfaction

9. Accessibilité de la formation

Les besoins spécifiques des participants sont recueillis avant l'entrée en formation. Selon les situations, des adaptations raisonnables peuvent être mises en œuvre : locaux et conditions d'accueil, poste de formation, supports pédagogiques, rythme et temps de pause, modalités pédagogiques et d'évaluation, recours à des partenaires spécialisés si nécessaire. Les adaptations sont définies en concertation avec le participant.

10. Profil de la formatrice

Dr Habiba Rihane, médecin spécialiste en Médecine Physique et de Réadaptation (MPR), plus de 30 années d'expérience dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Son expertise clinique, institutionnelle et pédagogique lui permet d'apporter une approche concrète, centrée sur les situations rencontrées sur le terrain.

11. Traçabilité et documents de preuve

Programme détaillé, convention ou convocation de formation, feuilles d'émargement, questionnaires de positionnement et d'évaluation des acquis, productions des études de cas, questionnaire de satisfaction, attestation de fin de formation, bilan pédagogique de la session.

12. Références réglementaires et documentaires

Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées — Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel (dispositions relatives au référent handicap) — Référentiel National Qualité (Qualiopi) — Ressources Agefiph, FIPHFP, Cap Emploi, Mon Parcours Handicap, Services de Prévention et de Santé au Travail.

13. Conclusion

À l'issue de cette formation, le participant dispose des connaissances et des outils nécessaires pour exercer sa mission de référent handicap dans une démarche structurée, favoriser l'accessibilité, accompagner les personnes en situation de handicap, coordonner les différents acteurs et contribuer à la sécurisation des parcours au sein de son organisation.